

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 20.390.447, un actif net de D : 20.369.228 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 212.714.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 31 mars 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « CIL » ainsi que par « Tunisie Leasing » représentent respectivement 10,86% et 10,65% de l'actif net, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

**Le commissaire aux comptes :
Fayçal Derbal**

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2009

(Montants exprimés en dinar)

<i>ACTIF</i>	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	<u>13 954 339</u>	<u>3 704 310</u>	<u>10 062 259</u>
Obligations et valeurs assimilées		13 134 069	3 703 237	9 251 696
Titres OPCVM		820 270	1 073	810 563
Placements monétaires et disponibilités		<u>6 398 902</u>	<u>531 715</u>	<u>6 564 489</u>
Placements monétaires	5	3 383 830	206 590	3 400 234
Disponibilités		3 015 072	325 125	3 164 255
Créances d'exploitation	6	<u>37 206</u>	<u>2 646</u>	<u>22 197</u>
TOTAL ACTIF		<u>20 390 447</u>	<u>4 238 671</u>	<u>16 648 945</u>
<i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	7	1 530	280	1 228
Autres créditeurs divers	8	19 689	8 210	10 365
TOTAL PASSIF		<u>21 219</u>	<u>8 490</u>	<u>11 593</u>
<i>ACTIF NET</i>				
Capital	13	19 214 798	3 939 483	15 862 075
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		938 699	240 887	144
Sommes distribuables de l'exercice en cours		215 731	49 811	775 133
ACTIF NET		<u>20 369 228</u>	<u>4 230 181</u>	<u>16 637 352</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>20 390 447</u>	<u>4 238 671</u>	<u>16 648 945</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	154 683	48 930	293 186
Revenus des obligations et valeurs assimilées		154 683	48 930	293 144
Revenus des titres OPCVM		-	-	42
Revenus des placements monétaires	10	65 584	5 185	114 529
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		220 267	54 115	407 715
Charges de gestion des placements	11	(302)	(310)	(1 257)
REVENU NET DES PLACEMENTS		219 965	53 805	406 458
Autres charges	12	(15 886)	(4 699)	(23 519)
RESULTAT D'EXPLOITATION		204 079	49 106	382 939
Régularisation du résultat d'exploitation		11 652	705	392 194
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		215 731	49 811	775 133
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(11 652)	(705)	(392 194)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		8 753	10	10 065
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	-	-
Frais de négociation		(118)	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		212 714	49 116	393 004

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	212 714	49 116	393 004
Résultat d'exploitation	204 079	49 106	382 939
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 753	10	10 065
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	-
Frais de négociation	(118)	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(319 209)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	3 519 162	236 427	12 618 919
Souscriptions			
- Capital	5 918 397	1 024 666	16 484 409
- Régularisation des sommes non distribuables	1 332	1	6 156
- Régularisation des sommes distribuables	320 371	69 014	669 539
Rachats			
- Capital	(2 574 805)	(802 527)	(4 354 682)
- Régularisation des sommes non distribuables	(836)	(1)	(1 207)
- Régularisation des sommes distribuables	(145 297)	(54 726)	(185 296)
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 731 876	285 543	12 692 714
ACTIF NET			
En début de période	16 637 352	3 944 638	3 944 638
En fin de période	20 369 228	4 230 181	16 637 352
NOMBRE D'ACTIONNAIRES			
En début de période	161 368	37 853	37 853
En fin de période	195 383	40 115	161 368
VALEUR LIQUIDATIVE	104.253	105.451	103.102
TAUX DE RENDEMENT	1.12%	1.19%	4.70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/03/2009**

(Unité en Dinar tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 -Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 -Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3 - Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 -Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 -Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2009 à D : 13.954.339 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		12 718 802	13 134 069	64.48%
Obligations		6 200 000	6 311 946	30.99%
Emprunt AIL 2009/1	7 000	700 000	703 690	3.45%
Emprunt ATL (taux fixe)	5 000	500 000	517 030	2.54%
Emprunt ATL (taux variable)	5 000	500 000	515 932	2.53%
Emprunt Attijari BANK 2008/1	4 000	400 000	405 465	1.99%
Emprunt Banque de l' Habitat	6 000	600 000	628 813	3.09%
Emprunt CIL 2008/1	5 000	500 000	515 315	2.53%
Emprunt STB 2008/2	15 000	1 500 000	1 508 975	7.41%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	300 000	308 206	1.51%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7 000	700 000	706 383	3.47%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5 000	500 000	502 137	2.47%
Bons du trésor assimilables		6 320 368	6 600 600	32.40%
BTA 10/2013	100	98 300	100 905	0.50%
BTA 05/2022	900	875 700	921 832	4.53%
BTA 02/2015	685	699 728	703 053	3.45%
BTA 07/2017	300	297 810	309 751	1.52%
BTA 05/2022	1 100	1 084 600	1 140 028	5.60%
BTA 07/2017	700	709 730	736 226	3.61%
BTA 07/2017	500	507 750	528 646	2.60%
BTA 05/2022	500	508 250	535 703	2.63%
BTA 05/2022	500	504 000	531 597	2.61%
BTA 05/2022	1 000	1 034 500	1 092 859	5.37%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	221 523	1.09%
BTZC 10/2016	368	198 434	221 523	1.09%
Titres OPCVM		800 348	820 270	4.03%
Actions des SICAV		800 348	820 270	4.03%
SICAV AXIS TRESORERIE	10	1 038	1 077	0.01%
SANADETT SICAV	4 250	449 021	465 065	2.28%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 350	350 289	354 128	1.74%
TOTAL		13 519 150	13 954 339	68.51%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2009 à D : 3.383.830 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	2 624 784	2 657 385	13.05%
BT CIL du 02/06/2008 (pour 360 jours au taux de 6,22%)	667 208	694 808	3.41%
BT CIL du 16/03/2009 (pour 730 jours au taux de 5,45%)	1 000 000	1 001 937	4.92%
BT TL du 06/03/2009 (pour 360 jours au taux de 5,6%)	957 576	960 640	4.72%
Comptes à terme	200 000	206 472	1.01%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200 000	206 472	1.01%
Certificats de dépôt	500 000	519 973	2.55%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011(au taux de 6,22%)	500 000	519 973	2.55%
Total	3 324 784	3 383 830	16.61%

NOTE 6: CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève à au 31/03/2009 à D : 37.206 contre D : 2.646 au 31/03/2008 et représente, exclusivement, le montant des intérêts à recevoir au titre des dépôts à vue.

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31/03/2009 à D : 1.530 contre D : 280 au 31/03/2008 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2009 à D : 19.689 contre D : 8.210 au 31 mars 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4 544	3 124
Redevances du CMF	1 700	340
Rémunération du PDG	3 404	3 216
Loyer	2 120	623
Etat, taxes et versements assimilés	245	98
Publications et frais divers	2 456	809
Jetons de présence	668	-
Frais de négociation	118	-
Dividendes à payer	24	-
Autres	4 410	-
Total	19 689	8 210

NOTE 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2009 à D : 154.683 contre D : 48.930 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
<u>Revenus des obligations</u>		
- Revenus des obligations	68 725	3 889
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	85 958	45 041
TOTAL	154 683	48 930

NOTE 10 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 à D : 65.584 contre D : 5.185 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2009	Trimestre 1 2008
Intérêts des billets de trésorerie	13 200	-
Intérêts des comptes à terme	2 458	2 520
Intérêts sur comptes de dépôt à vue	37 272	2 665
Intérêts des certificats de dépôt	12 654	-
TOTAL	65 584	5 185

NOTE 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2009 à D : 302 contre D : 310 du 01/01 au 31 mars 2008, et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

NOTE 12 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2009 à D : 15.886 contre D : 4.699 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 405	744
Rémunération du CMF	4 729	1 034
Rémunération du PDG	1 454	1 567
Rémunération du personnel	4 223	-
Taxes et versements assimilés	508	135
Loyer	369	373
Publications et frais divers	2 530	846
Jetons de présence	668	-
Total	15 886	4 699

NOTE 13 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier 2009 au 31 Mars 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	15 862 075
Nombre de titres	161 368
Nombre d'actionnaires	155

Souscriptions réalisées

Montant	5 918 397
Nombre de titres émis	60 209
Nombre d'actionnaires nouveaux	44

Rachats effectués

Montant	(2 574 805)
Nombre de titres rachetés	(26 194)
Nombre d'actionnaires sortants	(17)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 753
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	496
Frais de négociation	(118)

Capital au 31-03-2009

Montant	19 214 798
Nombre de titres	195 383
Nombre d'actionnaires	182